

Les Hôpitaux du Léman renforcent l'accompagnement des patients avant la pose d'une chambre implantable

Depuis février 2026, les Hôpitaux du Léman proposent une consultation infirmière à tous les patients adressés pour la pose d'une chambre implantable. Réalisée par les infirmiers anesthésistes de l'Unité d'accès vasculaires, elle permet de mieux préparer les patients à l'intervention, de renforcer la sécurité du geste et de fluidifier le parcours de soin. Elle est complétée par un appel téléphonique systématique le lendemain de la pose.

La pose d'une chambre implantable constitue une étape importante du parcours de soins, notamment en oncologie. Dans une période déjà difficile, l'intervention et la découverte de ce dispositif peuvent susciter de nombreuses questions et une certaine appréhension.

Avant la mise en place de cette consultation, les informations délivrées aux patients et la vérification des critères préalables nécessaires à l'intervention pouvaient varier selon leur parcours.

Afin d'harmoniser les pratiques, de mieux préparer les patients et de renforcer la sécurité du geste, les professionnels de l'Unité d'accès vasculaires ont construit une nouvelle organisation associant une consultation avant la pose et un suivi standardisé à J+1.

Une démarche née d'une expérience personnelle

Le projet trouve notamment son origine dans l'expérience personnelle de l'un des infirmiers anesthésistes de l'équipe, dont la fille a dû se faire poser une chambre implantable. Cette situation lui a permis de mesurer, en tant que proche, les nombreuses questions que cette intervention peut susciter et l'importance de disposer d'un temps dédié aux explications.

Partagée avec les autres professionnels de l'Unité d'accès vasculaires, cette expérience a nourri une réflexion collective et contribué à la création de la consultation en février 2026.

Informier le patient et sécuriser l'intervention

Environ une heure avant la pose, le patient est reçu par un infirmier anesthésiste de l'unité. Le dispositif lui est présenté afin qu'il puisse le voir, le toucher et comprendre son fonctionnement. Le professionnel lui explique son utilité, les bénéfices et les risques associés, ainsi que le déroulement de son passage au bloc opératoire.

Une évaluation clinique et une check-list de sécurité permettent également de vérifier les éléments nécessaires à l'intervention : traitements anticoagulants, troubles de la coagulation, antécédents de thrombose, infections, allergies, résultats biologiques ou encore date prévue de début du traitement.



Le consentement est recueilli et le choix du site d'implantation, au niveau du bras ou du thorax, est abordé avec le patient.

Cette préparation permet d'anticiper d'éventuelles difficultés, de limiter les risques de report et de rendre la prise en charge plus fluide au bloc opératoire.

120 consultations réalisées depuis février



Depuis la création de ce nouveau dispositif, 120 consultations infirmières pré-implantatoires ont déjà été réalisées. Les retours recueillis auprès des patients lors de l'appel à J+1 sont très positifs. Les patients apprécient notamment d'avoir pu découvrir le dispositif en amont, poser leurs questions et savoir précisément comment allait se dérouler l'intervention. Cette consultation leur permet d'aborder la pose avec davantage de sérénité.

L'accompagnement se poursuit le lendemain de la pose avec un appel téléphonique systématique. La douleur, la fièvre, les éventuels saignements, hématomes ou œdèmes ainsi que l'état de la cicatrice sont notamment évalués.

Cet échange permet de repérer rapidement une éventuelle complication, d'apporter des conseils complémentaires et d'orienter le patient vers le professionnel ou le service adapté si nécessaire.

Par cette nouvelle organisation, les Hôpitaux du Léman poursuivent leur engagement en faveur d'une prise en charge de proximité, attentive et sécurisée, dans laquelle le patient est pleinement informé et associé à son parcours de soins.